

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [jonathan-guertin-larouche-cssdhr-gouv-qc-ca](https://www.cadre21.org/membres/a3cfa6189747713478a61963)
<https://www.cadre21.org/membres/a3cfa6189747713478a61963>

Date d'obtention : 2024-10-23 00:03:45

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Il s'agit d'un excellent programme clé en main. Chaque rôle est bien définie et cela me rassure de découvrir les outils fournis. J'adore le fait que je n'ai pas besoin de voir les éléments de preuve (photo ou vidéo) et j'ai trouvé cela intéressant de savoir que j'ai bien fait de refuser de voir certaines photos dans le passé. J'ai eu des bon réflexes

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Oui et principalement grasse au formulaire fourni pour questionner les jeunes.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je vais maintenir mon approche bien vaillante avec les jeunes et je vais suivre le questionnaire et je ne vais pas sortir des paramètres de la trousse. C'est génial et bien monté. Félicitation.